



**Municipalité  
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150  
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

PROVINCE DU QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ SAINT-ROBERT**

AVIS PUBLIC

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Nathalie Lussier, Directrice Générale de la Municipalité de Saint-Robert qu'à une séance régulière tenue lundi le 4 octobre 2021 à 19 h 30, à la salle municipale au 1 rue Aggée-Pelletier à Saint-Robert fut adopté :

**CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2022**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par M. Stéphane Cournoyer, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) :

Que le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débiteront à 19 h 30 :

Janvier	10	Juillet	4
Février	7	Août	8
Mars	7	Septembre	6 (mardi)
Avril	4	Octobre	3
Mai	2	Novembre	7
Juin	6	Décembre	6

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

DONNÉE À Saint-Robert  
CE 12<sup>e</sup> jour d'octobre 2021

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière